

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2010 À 18 HEURES 30

PUBLIE LE

- 4 OCT. 2010

N° 5 - 176 / 2010 : CONVENTION TERRITORIALE D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS - PROGRAMMATION ANNÉE 2010 - REQUALIFICATION DU CENTRE BOURG - AMENAGEMENT PLACE CELESTIN CALVIERE - DEMANDE DE SUBVENTIONS

L'An Deux Mille Dix, le 28 Septembre 2010

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 28 Septembre 2010 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Madame Geneviève PARMENTIER

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Pierre COSTES, Marie-France DE TRUCHIS, Claude COSTES, Thierry MALLÉ, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Jean-Marie COUDERC, Pascal LAMESLE, David KOWALCZYK, Eliane CARLES.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Jean-Michel BOUAT, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Patrick GARNIER, Laurence PUJOL, Dominique BILLET, Thierry GINESTET, Dominique SANCHEZ, Félix TORRÈS, Bruno LADOUCETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Serge NEAU.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Gérard FABRE, Jean-Paul CALMELS, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Alain LONG, Francine ALARY, Noël RAMON, Patrice MANGIONE, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Jean MAURIÈS.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 38

Votants (titulaires, suppléants votants) : 34

PROJET DE DÉLIBÉRATION
SÉANCE DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2010

N° 5 - 176 / 2010 : CONVENTION TERRITORIALE D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS - PROGRAMMATION ANNÉE 2010 - REQUALIFICATION DU CENTRE BOURG - AMENAGEMENT PLACE CELESTIN CALVIÈRE - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Pilote : MOP

Autres services concernés par le présent rapport : Finances et Budget, Territoire d'Agglomération

Madame Anne-Marie ROSÉ, rapporteur,

La commune de Lescure d'Albigeois a chargé le cabinet Jean-Paul Vignes de la requalification de centre-bourg. Dans ce cadre, il a fait une proposition d'aménagement de l'espace Calvière qui comprend la réalisation d'un espace de stationnement et d'un cheminement piétonnier.

Le 17 décembre 2009, par délibération, le conseil municipal de Lescure d'Albigeois a :

- approuvé le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Maîtrise d'oeuvre	3 340 €		
Travaux	259 519 €	Région Midi-Pyrénées	92 300 €
Frais de publication	800 €	Département du Tarn	92 300 €
		Fonds Parlementaire	25 000 €
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	54 059 €
TOTAL	263 659 €	TOTAL	263 659 €

- autorisé Monsieur le Maire à solliciter les subventions prévues au plan de financement auprès de la Région Midi-Pyrénées, du Conseil Général du Tarn et des fonds parlementaires dans le cadre de la convention territoriale de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, au regard des transferts de compétences intervenues, la Communauté d'Agglomération est substituée à la commune de Lescure pour la maîtrise d'ouvrage de cette opération.

Une consultation a été lancée en vue de passer les marchés de travaux. Au regard des montants issus de cette consultation, il convient de voter un nouveau plan de financement.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis du Conseil Municipal de la commune de Lescure d'Albigeois, qui a vocation à accompagner la réalisation du projet et en superviser la mise en œuvre,

ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

☞ **APPROUVE** l'opération d'aménagement de l'espace Célestin Calvière.

☞ **DIT** que cette opération sera inscrite dans la programmation de l'année 2010 de la convention territoriale d'agglomération de l'Albigeois.

☞ **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Maîtrise d'œuvre	3 340.00 €	Région Midi-Pyrénées (20% des dépenses subventionnables*)	66 842.14 €
Travaux préalables (acquisition terrain, frais de géomètre...)	190 698.30 €	Département du Tarn (20% des dépenses subventionnables*)	66 842.14 €
Travaux de voirie <i>Dont aménagement piétonniers</i>	101 612.60 € 24 387.02 €	Communauté d'agglomération de l'Albigeois	321 380.98 €
Travaux réseaux	17 669 .00 €		
Maçonnerie	25 785.36 €		
Eclairage	25 960.00 €		
Mobilier urbain et espaces verts	90 000.00 €		
TOTAL	455 065.26 €	TOTAL	455 065.26 €

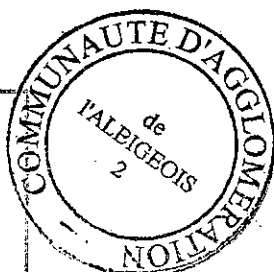
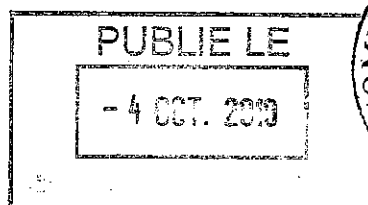
*Dépenses non subventionnables : voirie, réseaux, éclairage

☞ **SOLLICITE** les subventions prévues au plan de financement auprès de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Tarn.

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération et des marchés y compris les avenants dans la limite du montant prévisionnel de 455 065.26 €HT.

☞ **DIT QUE** les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

☞ **DIT QUE** dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.



Pour extrait conforme,
Fait le 28 Septembre 2010

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

